

DSAA

Design

Typographique

École Supérieure des Arts et Industries Graphiques

18 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris, France

www.ecole-estienne.paris
01 55 43 47 47
info@ecole-estienne.fr



Présentation

Le DSAA, diplôme supérieur d'Arts appliqués, option Design typographique, est un diplôme d'État de niveau II, c'est-à-dire Master 1 (bac +4), qui se prépare en deux ans.

Le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués est rénové. La formation prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études. L'entrée s'effectue après avoir obtenu un diplôme de niveau I : BTS, DMA, DUT, licence ou autres diplômes équivalents. L'enseignement, théorique et pratique, comporte entre 30 et 40 heures hebdomadaires.

Au terme de la deuxième année, les unités de valeurs sont validées par contrôle continu, puis le diplôme est acquis à l'issue de deux soutenances de projet devant un jury de professionnels :

- Le premier jury juge de la qualité conceptuelle du projet exposé dans le mémoire ;
- Le deuxième évalue la démarche créative et la qualité technique du projet.

L'ensemble correspond à 120 crédits ECTS et peut déboucher sur une poursuite d'étude en M2 ou la préparation de l'Agrégation d'Arts appliqués.

Les objectifs de la formation

Le DSAA Design typographique a pour objectifs, de maîtriser l'intelligence des systèmes d'écritures, par un apprentissage des méthodes de création, depuis la conceptualisation jusqu'à la réalisation.

Cette formation développe la pensée par la forme et la forme par la pensée dans tous les domaines du signe. Elle met en pratique la conception et l'usage de la typographie dans des contextes actuels, tant technologiques que culturels.

La préparation au diplôme vise aussi bien une insertion professionnelle qu'une poursuite d'études en privilégiant une ouverture internationale. Chaque promotion est composée au maximum de 12 étudiants.

Les études

Cette formation, fondée sur l'interdisciplinarité et l'interactivité, s'appuie sur une pédagogie de projet dans laquelle des enseignements transversaux, théoriques et pratiques, sont appliqués à des cas concrets.

Les contenus d'enseignement ne sont en aucun cas dissociés les uns les autres et s'inscrivent dans une posture de veille permanente.

La préparation au diplôme amène l'étudiant à :

- Mettre au cœur de la pratique la dimension d'expérimentation et de recherche ;
- Acquérir une culture spécifique : typographique, graphique, iconographique et sémiologique ;
- Développer une culture artistique : renforcer la culture générale en lettres, sciences humaines et langues étrangères ;
- Conforter les démarches plastiques au service du projet.

En deuxième année, chaque étudiant conçoit, développe et mène à son terme un projet de création typographique.

Le projet, assorti d'un mémoire témoignant des recherches et de la conceptualisation qui lui sont afférentes, est soutenu devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.

Le stage à l'étranger

Au cours du second semestre de première année, un stage à l'étranger est obligatoire. Ce stage d'une durée de 12 semaines, s'inscrit dans le cadre du programme européen Erasmus et donne lieu à des séjours aux destinations variées, en université, en école de design, en école d'art ou en entreprise.

Les étudiants partent avec différentes missions, commanditées et encadrées par leurs professeurs.

Ces dernières feront, à leur retour, l'objet d'une évaluation et d'une exposition collective ouverte à différentes sections de l'École.

Le recrutement

La candidature se fait sur dossier et l'envoi des dossiers papiers s'effectue conformément aux instructions précisées sur le site.

La procédure comprend deux phases :

- Une commission procède d'abord à l'examen du dossier scolaire et de la lettre de motivation (recto-verso maximum, sur papier libre).
- Les candidats déclarés admissibles sont ensuite convoqués, munis de leur dossier de travaux, pour un entretien visant à évaluer leurs connaissances de la formation et leur intérêt pour la culture graphique et, plus spécifiquement, typographique.

Les entretiens sont précédés à la fois d'une épreuve de dessins de lettres :

- permettant d'évaluer la capacité d'appréhension des formes par chaque candidat,
- et d'un exercice rédactionnel à partir d'un document, témoignant des qualités de synthèse, de réflexion et d'expression.

À l'issue de cette épreuve, un ordre de classement des candidatures est établi. Au-delà des candidats déclarés admis, une liste d'attente est constituée.